





| | | |
|--------------|--------|----|
| 4.00 crédits | 30.0 h | Q1 |
|--------------|--------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants | Scheer David ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés | <p>L'enseignement est consacré à l'étude sociologique du fonctionnement du système de justice pénale, depuis la création de la loi pénale jusqu'à l'exécution des décisions des acteurs de la criminalisation secondaire.</p> <p>D'une part, il s'agit d'initier l'étudiant à la formalisation théorique systémique de cet objet (et révéler en quoi la trajectoire évoquée dans la phrase précédente n'est pas linéaire).</p> <p>D'autre part, il s'agit de faire valoir une théorisation de l'action pénale identifiant celle-ci comme produite non seulement par des normes légales ou des fonctionnements systémiques mais aussi par des registres normatifs que la sociologie des organisations et celle des professions ont mis en exergue.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>L'objectif de l'enseignement est de donner à l'étudiant accès à des résultats de recherches criminologiques sur l'organisation et le fonctionnement du système d'administration de la justice pénale et de lui fournir par ce biais les formes contemporaines de construction théorique de cet objet qui intègre la criminalisation primaire et la criminalisation secondaire.</p> <p>Cet enseignement constitue en quelque sorte le pendant sociologique de la formation de l'étudiant en droit pénal et en procédure pénale.</p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>La formule d'examen sera un examen QCU portant sur la première partie du livre (jusqu'à la page 187) ainsi que sur l'enseignement exceptionnel relatif à la justice restauratrice, comptant pour la totalité des points. Cet examen aura lieu en présentiel si la situation sanitaire le permet.</p> |
| Méthodes d'enseignement | <p>Le cours aura lieu selon les modalités prescrites par le contexte sanitaire. Si tout va bien, il aura lieu au rythme de deux heures par semaine, me mercredi de 8h30 à 10h30.</p> |
| Contenu | <p>Le cours a pour objet d'amener l'étudiant à acquérir et à appliquer une grille d'analyse complète des pratiques pénales. Cette grille d'analyse est développée dans l'ouvrage de Dan Kaminski intitulé <i>Condamner. une analyse des pratiques pénales</i>, publié chez Eres et disponible à la DUC.</p> <p>Cette année, exceptionnellement, le cours fera aussi intervenir, pendant les quatre séances du mois d'octobre, Philippe Landenne et Christophe de Muylder (Amargi) pour un enseignement relatif à la justice restauratrice.</p> |
| Ressources en ligne | <p>L'étudiant doit impérativement s'inscrire sur Moodle pour avoir accès aux informations relatives au cours, ainsi qu'à des textes complémentaires utiles à la réalisation du travail et pour déposer les documents demandés pour les évaluations.</p> <p>Toute la documentation est en ligne sur le site Moodle du cours à l'exception du livre de Dan Kaminski</p> |
| Autres infos | <p>Le livre <i>Condamner. Une Analyse des pratiques pénales</i> de Dan Kaminski est en vente à la DUC (et dans d'autres librairies bien sûr) au prix de 15 euros.</p> |
| Faculté ou entité en charge: | ECRI |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|-------------------------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en anthropologie | ANTR2M | 4 | |  |
| Master [120] en sociologie | SOC2M | 5 | |  |
| Master [120] en criminologie | CRIM2M | 4 | |  |
| Mineure en criminologie | MINCRIM | 5 | |  |